

ALERTE A PORT GENTIL

(Pacte Port-Gentillais pour la sauvegarde du Consulat Général de France)

Devons-nous laisser disparaître un Consulat Général de France dans une région d'Afrique Centrale où sont enregistrés plus de 2 000 français ainsi que 400 ressortissants de l'Union Européenne et où vivent 107 000 habitants ? L'utilité et l'importance d'un Consulat Général à part entière n'est plus à démontrer :

- dans une région insulaire, sans aucun moyen de communication terrestre avec la Capitale,
- dans un pays où, pour régler les problèmes, le relationnel est plus efficace que le « virtuel » !

Comment la France peut-elle désertier la place dans une zone où sa présence est historique ? La fermeture du Consulat Général signifie abandon de l'Alliance Franco-Gabonaise, renoncement aux relations privilégiées et de confiance entretenues avec les autorités locales et les organismes publics marigovéens, mépris des ressortissants français placés sous la tutelle distante de Libreville, perte du seul service public français qui leur est accessible, reconfiguration illusoire des services de proximité, déclin de l'influence française, manque de considération pour les cadres expatriés des entreprises françaises !

Pourquoi les Responsables politiques à Paris ignorent-ils nos pétitions et nos courriers ?

Pourquoi refusent-ils la concertation ?

Peut-être espèrent-ils se passer de nos votes ? Nous sommes prêts à boycotter le prochain scrutin présidentiel en mettant un bulletin blanc dans l'urne.

NON à une Chancellerie détachée ! OUI au maintien d'un Consulat Général !

1) un Consulat Général doté de compétences directes et effectives en matière :

- d'État-Civil
- de délivrance des passeports et CNI
- d'instruction des demandes de visas pour nos interlocuteurs Gabonais
- d'immatriculation et de gestion de la liste électorale

2) un Consulat Général disposant de moyens suffisants pour :

- assurer des services essentiels au quotidien dans une région où les déplacements relèvent du parcours du combattant,
- assurer la protection et la sécurité de nos compatriotes,
- offrir des services similaires de proximité aux ressortissants européens isolés et dépourvus de toute représentation consulaire spécifique
- préserver notre influence, notamment culturelle, dans la Capitale économique du pays.